

DIAL 2459

HAÏTI - Point de vue : La politique française à l'égard d'Haïti. Analyse

dimanche 1er avril 2001, mis en ligne par [Dial](#)

A la suite des questions posées par certaines méthodes jugées peu démocratiques utilisées par le président Aristide et ses partisans (cf. DIAL D 2450), la France a soutenu des mesures suspendant l'aide prévue à cet État de la part de l'Union européenne. Ci-dessous, nous publions une réaction vive à cette décision, parue dans Haïti en marche, 28 février-6 mars 2001. Voir aussi le document suivant (DIAL D 2460).

PORT-AU-PRINCE, 24 février - Pas plus tard que cette semaine, réagissant à un rapport parlementaire français accusant la Suisse de mener un « combat de pure façade » contre le blanchiment d'argent, un procureur général de Genève dénonce une politique de deux poids et deux mesures, affirmant que « Londres brasse d'importantes sommes d'argent sale, dont on ne parle jamais. »

La France est la première à s'inscrire contre la reprise des raids anglo-américains sur l'Irak. Au Conseil de sécurité de l'ONU, elle mène activement campagne pour le remplacement de l'embargo des biens et services par un processus plus spécifiquement destiné à limiter les capacités irakiennes à rebâtir son arsenal. Cependant la France avait participé à la Guerre du Golfe. Mais de l'eau a coulé sous les ponts...

Nous Haïtiens connaissons trop les douleurs de l'embargo pour ne pas convenir que le peuple irakien est injustement pénalisé... Par contre la France est à la tête d'une décision de l' Union européenne de suspendre toute aide à Haïti. 70 millions de dollars, qui avaient déjà été attribués par l'UE à Haïti, viennent ainsi d'être gelés.

Pourtant Haïti n'est pas coupable de massacre ethnique ; Haïti n'a aujourd'hui, quoi qu'on dise, aucune politique systématique de violations des droits humains ; Haïti n'a pas d'armes biologiques ni d'armements nucléaires. En quoi les Haïtiens constituent-ils une menace ?

La décision de l'UE, prise à l'instigation du gouvernement français, a été qualifiée de « prématurée et précipitée » par le secrétariat général des pays ACP (Afrique Caraïbe Pacifique), selon lequel il n'y a pas eu de « véritables consultations » entre les deux parties, et rappelant que « les sanctions sont un dernier recours. »

Énormité de la pénalité infligée au peuple haïtien...

D'autre part, dans un rapport où ils invitent la communauté internationale à pousser le président Jean Bertrand Aristide à adopter un agenda de réformes politiques, judiciaires, avec emphase sur une certaine délinquance policière, six organismes internationaux des droits humains (dont Human Rights Watch et la Coalition nationale pour les droits des Haïtiens) n'en désapprouvent pas moins la suggestion de certains secteurs de l'international, particulièrement le Quai d'Orsay où certains partis d'opposition haïtiens ont leurs petites entrées, d'imposer de nouvelles sanctions économiques à Haïti. Ces sanctions, affirment ces organismes, contribueraient davantage à la détérioration de l'économie du pays et aggraverait les

conditions de vie déjà extrêmement précaires de la population.

De son côté, le premier ministre désigné Jean Marie Chérestal, lançant mercredi un appel à l'aide internationale, souligne que « la dispute concernant la méthode de calcul aux sénatoriales du 21 mai 2000 ne justice pas l'énormité de la pénalité infligée au peuple haïtien... ».

Selon une mission d'observation électorale de l'OEA (Organisation des États américains), 8 à 10 sièges du Sénat ont été injustement obtenus par le parti au pouvoir Fanmi Lavalas aux législatives de mai dernier, suite à l'utilisation d'une méthode de calcul des pourcentages de votes non conforme à la loi électorale. Les autorités haïtiennes ont refusé de rectifier les irrégularités dénoncées malgré les menaces des plus importants pays donateurs (États-Unis, Canada, Union européenne) de suspendre leur aide ou de la canaliser par des voies non gouvernementales.

Ainsi 76 millions de dollars d'assistance humanitaire américaine ont été répartis entre des organisations non gouvernementales (ONG), tandis que l'UE bloquait une aide de près de 70 millions de dollars juste à la veille de l'investiture le 7 février dernier du président Aristide élu le 26 novembre 2000 pour un second mandat de cinq ans.

Entre-temps, ce dernier s'est engagé dans un « accord en huit points » conclu avec l'administration Clinton, entre autres, à corriger les irrégularités du 21 mai en nommant un nouveau conseil électoral avec participation de l'opposition et de la société civile afin d'organiser un second tour pour les sièges contestés.

Le président George W. Bush endossait aussi ledit accord dans une lettre au président Aristide datée du 13 février dernier.

Haïti représente un marché de plus de 7 millions...

Peu importe. À travers notes de presse de son ambassade à Port-au-Prince, et reportages sur les chaînes publiques françaises (RFI, télévision), Paris ne rate pas une occasion de manifester son déplaisir avec le retour au pouvoir d' Aristide, ainsi que son penchant pour l'opposition où domine une coalition social-démocrate liée à l'Internationale socialiste, dont relève aussi le PS actuellement au pouvoir en France avec le Premier ministre Lionel Jospin. Libre à la France de conduire sa politique étrangère au gré de ses intérêts. Mais cela n'arrive pas à masquer certaines contradictions, parfois même choquantes. La France a-t-elle jamais lâché le gabonais Omar Bongo qui se renouvelle au pouvoir depuis 1967 ?

Mais revenons au parallèle avec l' Irak. La presse internationale s'est fait largement l'écho des importants investissements consentis dans le pétrole irakien par des compagnies françaises, qui devraient permettre à Elf de tenir tête à ses homologues américains qui ont toujours eu la part du lion dans le Golfe.

Ceci explique cela...

Haïti n'a pas de pétrole. Mais tout pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental qu'on soit, Haïti ne représente pas moins un marché de plus de 7 millions.

Toutes les licences raflées par des compagnies nord-américaines...

Ensuite, le programme de privatisation des entreprises d'État.

Privatisées la cimenterie avec des capitaux sud-américains et haïtiens ; la minoterie, capitaux nord-américains et haïtiens. On sait que le groupe Lambert qui possédait autrefois le Ciment d'Haïti ; a essayé en vain de l'obtenir à nouveau...

Mais le marché le plus intéressant reste celui des télécommunications. Les téléphones cellulaires se sont multipliés au-delà de toute espérance, dans un pays où les infrastructures locales font énormément défaut.

Or, les faits parlent d'eux-mêmes, toutes les licences ont été raflées à ce jour par des compagnies nord-américaines. . -

Plusieurs compagnies de téléphonie sans fil se sont ouvertes en Haïti ces dernières années. Ce sont pour les plus importantes : la Haitel, une semi-filiale de la MCI américaine, Comcel, fondée uniquement avec des capitaux nord-américains. On annonce l'arrivée éventuelle de Fusion qui, selon un récent article du Wall Street Journal, compterait parmi ses principaux actionnaires l'ex-parlementaire démocrate Joseph Kennedy et d'autres pontes du parti démocrate. Cet article reproche au président Aristide d'avoir ainsi favorisé « ses » relations à Washington...

Or nulle trace, par exemple, de la française Alcatel qui semblait depuis longtemps se mettre en position via des groupes d'affaires locaux...

Finalement, la société de construction Bouygues obtenait l'année dernière un contrat de 20 millions de dollars pour la rénovation de la Banque centrale d'Haïti.

L'idéaliste va laisser place au pragmatique...

Pourtant M. Aristide, soupçonné au-jour d'hui d'être pro-USA, ne jurait au début que par l'Europe. Au lendemain de sa première élection à la présidence (16 décembre 1990), sa première visite à l'étranger fut pour le président François Mitterrand à l' Elysée.

Il devint par la suite un protégé de Danielle Mitterrand.

Mais un sanglant coup d' état militaire devait renverser après seulement 7 mois le premier président démocratiquement élu de l'histoire d' Haïti.

Aristide fut exilé d' abord chez le président Carlos Andres Perez au Venezuela ; puis à Washington...

Tout va alors basculer.

L' idéaliste va laisser place au pragmatique. Haïti ne se trouve pas dans le giron européen (comme le Gabon !), mais bien qu'on le veuille ou non dans l'arrière cour des États-Unis.

Ce sont les 20 000 marines dépêchés par le président Bill Clinton qui ramèneront Aristide à Port-a-Prince, chassant du pouvoir les généraux et colonels qui avaient transformé le pays en killing fields (champs de la mort). Avec la bienveillance de nombreux dirigeants de l'opposition actuelle, y compris certains protégés de M. Lionel Jospin et non des moindres.

Liens traditionnels avec l'élite...

En outre malgré l'affection du couple Mitterrand pour le jeune leader haïtien, la France a traîné les pieds même pour appliquer l'embargo commercial contre les putschistes et l'élite économique dont ces derniers avaient l'appui. Des liens traditionnels (et bien sûr la langue) font que la politique française a des obligations envers l'élite haïtienne auxquelles les États-Unis ne sont pas tenus, en tout cas pas de la même façon.

Ceci explique donc cela...

Point n' est besoin d'être grand clerc pour comprendre que dans l'état actuel de la situation, la France voit aussi et même, qui sait, d'abord ses intérêts. Le cas Haïti n'est évidemment pas une exception dans cette logique de globalisation des marchés... D'autant que la France peut se permettre d'être plus cavalière dans son approche de la crise haïtienne que Haïti ne représente pour elle, contrairement aux États-Unis, aucune préoccupation d'ordre stratégique (vague de réfugiés, trafic de drogue...).

Logique de grande puissance... Évidemment tout cela enrobé sous les considérations de respect des droits humains et des libertés démocratiques, et via des reportages qui semblent jouer un rôle pas moins ambigu que celui des missionnaires d'autrefois.

Tout comme les États-Unis n'auraient pas envoyé les 20 000 marines si ce n'était pour consolider leur monopole économique sur Haïti.

Disons que la France veut seulement rappeler à son ex-protégé un vieux proverbe : qu'il est dangereux de mettre tous ses œufs dans le même panier !

Hélas, de Bagdad à Port-au-Prince, c'est cela aujourd'hui le prix de l'auto-détermination.

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 2459.**

- Traduction Dial.

- Source (français) : février-mars 2001.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://www.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.